

Le Conseil général de la capitale cantonale doit valider le nouveau contrat avec la société Nordmann

Second essai pour les Grand-Places

Le Conseil général de la capitale cantonale doit valider le nouveau contrat avec la société Nordmann

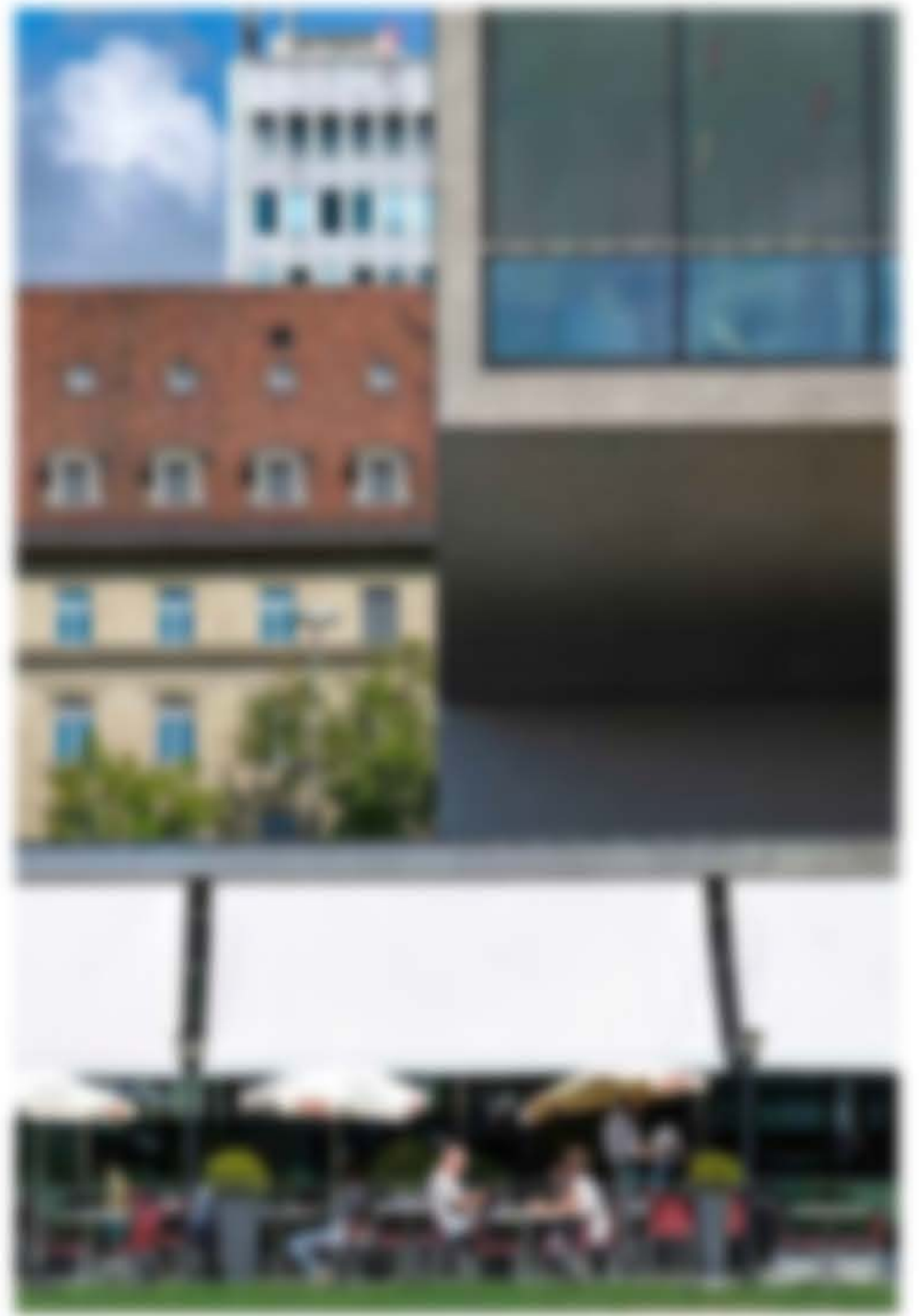
Le Conseil général de la capitale cantonale doit valider le nouveau contrat avec la société Nordmann. Le contrat prévoit une durée de dix ans et un montant de 10 millions de francs. Le conseil a également approuvé le budget de la ville pour l'année 2023.

Le conseil a également approuvé le budget de la ville pour l'année 2023. Le budget est de 100 millions de francs. Le conseil a également approuvé le budget de la ville pour l'année 2023.

Le Conseil général a validé le nouveau contrat avec la société Nordmann

Le conseil a également approuvé le budget de la ville pour l'année 2023. Le budget est de 100 millions de francs. Le conseil a également approuvé le budget de la ville pour l'année 2023.

Photo: Nordmann



UN FONDS SPÉCIAL POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Le conseil a également approuvé le budget de la ville pour l'année 2023. Le budget est de 100 millions de francs. Le conseil a également approuvé le budget de la ville pour l'année 2023.

Anniversaire 40 ans Vuarnot & Schuler SA

Anniversaire 40 ans Vuarnot & Schuler SA

Le conseil a également approuvé le budget de la ville pour l'année 2023. Le budget est de 100 millions de francs. Le conseil a également approuvé le budget de la ville pour l'année 2023.



Le conseil a également approuvé le budget de la ville pour l'année 2023. Le budget est de 100 millions de francs. Le conseil a également approuvé le budget de la ville pour l'année 2023.

Immomig SA lance les travaux

Economie » L'entreprise fribourgeoise, spécialisée dans le développement de logiciels pour le secteur de l'immobilier, a posé la première pierre de son nouveau siège à Guin.

Nouveau chapitre en vue pour Immomig SA. L'entreprise fribourgeoise, spécialisée dans le développement de logiciels pour le secteur de l'immobilier, a posé la première pierre de son nouveau siège à Guin.

L'édifice est en cours de construction sur une parcelle de 2147 m² dans la zone industrielle de Birch. «L'objectif est d'emménager entre fin 2023 et début 2024», indique **Patrick Maillard** (photo Aldo Ellena), fondateur d'Immomig. L'investissement s'élève à environ 5 millions de francs, un montant qui comprend le coût du terrain, acquis auprès de la commune.

Immomig, qui vise bientôt un chiffre d'affaires annuel de 5 millions de francs, emploie actuellement une quarantaine de collaborateurs à son siège de Granges-Paccot, à Schlieren (ZH) ainsi qu'en Serbie et dans d'autres pays. «Nous espérons créer une quinzaine d'emplois supplémentaires dans les cinq ans suivant la construction de notre nouveau siège», annonce Patrick Maillard, qui a pour objectif de centraliser

à terme les collaborateurs d'Immomig à Guin. Le futur bâtiment a été conçu pour abriter jusqu'à 70 personnes.

Fondée en 2004, Immomig se présente comme le leader suisse des logiciels immobiliers. La société compte plus de 600 clients et 6000 utilisateurs. Son objectif est d'«automatiser les tâches administratives répétitives, afin que les professionnels de l'immobilier puissent se concentrer pleinement sur leur cœur de métier respectif».

En 2015, l'entreprise avait déplacé son siège du canton de Fribourg à Sursee, dans le canton de Lucerne, pour des motifs liés à la fiscalité. «En 2020, la réforme fiscale fribourgeoise et nos bons résultats nous ont décidés à réinstaller notre siège dans le canton», indique Patrick Maillard, qui salue le soutien obtenu auprès de la Promotion économique du canton de Fribourg dans sa quête d'un nouveau site d'implantation.

A Guin, la zone industrielle de Birch, dont la majorité des parcelles était en mains communales, a attiré plusieurs sociétés. C'est notamment le cas de ComatReleco, active dans les relais électriques, qui a choisi de quitter Worb (BE) pour la Singine. La construction de sa nouvelle usine est en cours. » **THIBAUD GUISSAN**

